



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Les présentes conditions générales sont conclues exclusivement entre :

Le VENDEUR EI Isabelle Demorre d'Escape for Happiness 20 rue de la ceinture 78000 Versailles Siret 908 443 526 00011 (ci-après « le VENDEUR »), également éditrice du SITE internet <https://escapeforhappiness.fr> (ci-après « le SITE »)

D'une part,

Et

Toute personne physique ou morale (ci-après « le CLIENT »), procédant à l'achat de produits ou services du VENDEUR,

D'autre part,

Et collectivement dénommées « les Parties ».

Les Parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de toutes autres conditions générales ou particulières émanant du CLIENT, sauf accord express, préalable et écrit de la part du VENDEUR, et notamment la convention d'accompagnement stipulant les dates exactes, prix et informations du CLIENT.

Toute passation de commande de la PRESTATION d'accompagnement ou de formation en ligne (ci-après « la PRESTATION») emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente dont le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance

préalablement à sa commande. Elles sont pleinement opposables au CLIENT qui les a acceptées avant de passer commande. Tous les autres documents, et notamment les documents numériques, le SITE internet, n'ont qu'une valeur informative et indicative non contractuelle.

Le VENDEUR se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de ventes à tout moment et sans préavis. Dans une telle hypothèse, les conditions générales de ventes applicables seraient celles en vigueur à la date de passation de la commande par le CLIENT, ou de la signature du contrat par le CLIENT. Elles sont accessibles à tout moment sur le SITE <https://escapeforhappiness.fr> et prévalent le cas échéant, sur toute version antérieure qui serait parvenue au CLIENT avant la date de la commande. Le VENDEUR s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place soit une case à cocher dans la convention d'accompagnement, soit en mettant à disposition sur la page de vente, le lien redirigeant vers les présentes conditions générales de vente. Le CLIENT reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par le VENDEUR constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Il est convenu ce qui suit

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT ET PARTIES SIGNATAIRES

Le présent contrat engage le VENDEUR à réaliser tel que décrit dans l'article 2 « Modalités d'intervention » et selon le cas :

- Un programme d'accompagnement (une copie du contrat d'accompagnement est remise au CLIENT au jour de sa signature)
- Une ou plusieurs séance(s) d'accompagnement individuel
- Un ou plusieurs programmes de formation en ligne

ARTICLE 2 – MODALITES D'INTERVENTION

PRESTATION 1 : Le **programme d'accompagnement** a pour objectif d'accompagner le CLIENT dans la gestion de ses finances personnelles. La PRESTATION s'étale sur 12 semaines maximum durant lesquelles sont prévues 5 séances en visioconférence d'une durée d'1h afin d'appuyer le passage à l'action et répondre aux problématiques rencontrées.

Les séances se dérouleront à l'horaire convenu entre le VENDEUR et le CLIENT. Le calendrier est fixé au premier rendez-vous. Ensuite, les séances seront espacées selon l'évolution et le déroulement du processus d'accompagnement, à raison d'une fois par mois minimum.

Le programme d'accompagnement a pour objectif d'accompagner le CLIENT dans la connaissance et l'optimisation de ses finances personnelles, mais également de sa relation à l'argent.

Il comprend :

- une première séance permettant le diagnostic de la situation, la définition des objectifs personnalisés et le choix des outils
- 3 séances d'une heure réparties sur les différents modules de la PRESTATION
- Une dernière séance en guise de bilan

Les informations relatives à la PRESTATION sont remises au moment de la signature du contrat et font l'objet de mises à jour régulières. Le VENDEUR définit seul la nature et le contenu de la PRESTATION.

Avant le démarrage du programme d'accompagnement, un appel découverte sera effectué entre les Parties prenantes du contrat afin de vérifier l'adéquation de la PRESTATION aux objectifs du CLIENT.

A l'issue de la PRESTATION, un entretien ou réunion de bilan sera effectuée entre les parties prenantes du contrat. L'objectif de cette réunion sera d'évaluer le niveau d'atteinte des résultats.

Durant le processus d'accompagnement et du fait de l'objectif de travail tel que défini et retenu par les Parties, il pourra être prévu des séances supplémentaires. Celles-ci feront alors l'objet d'un devis et d'une annexe au contrat principal.

Le lieu de pratique des séances est fixé, sauf indication contraire, en visioconférence entre le VENDEUR et le CLIENT.

PRESTATION 2 : les **séances d'accompagnement individuel** (sans programme de formation) d'une durée de 1h en visioconférence ont pour but d'établir un diagnostic du CLIENT sur la gestion de ses finances et de lui fournir des conseils. Ce rendez-vous pourra être complété par d'autres séances, le cas échéant, et après accord préalable des parties.

PRESTATION 3 : Le **programme de formation** a pour objectif d'accompagner le CLIENT dans la prise en main et la constitution d'un outil pour gérer ses finances. La PRESTATION est constituée de un ou plusieurs modules digitaux permettant d'apprendre à créer, utiliser et intégrer cet outil dans la vie courante de façon autonome. Il comprend systématiquement une partie théorique et une partie pratique, accompagnées selon le cas d'outils numériques à télécharger.

ARTICLE 3 – DATES DE DÉBUT ET DE FIN DE LA PRESTATION

Le **programme d'accompagnement** en finances personnelles prend effet au jour de la première séance pour une durée de 12 semaines.

Du fait des obligations professionnelles et personnelles tant du CLIENT que du VENDEUR, les séances pourront être décalées si besoin selon un délai de prévenance défini à l'article 4.

Les **séances d'accompagnement individuel** auront lieu aux jours et heures définis au préalable entre les parties. Elles pourront être décalées si besoin selon un délai de prévenance défini à l'article 4

Le **programme de formation** aura lieu aux dates indiquées au moment de l'achat en ligne

Article 4 : Engagement des Parties

Pour l'accomplissement des **séances d'accompagnement individuel** ou du **programme de d'accompagnement** prévu à l'article 2, le VENDEUR s'engage à donner un accompagnement basé sur ses différentes expériences et formations.

Cet accompagnement consiste à :

- guider LE CLIENT, le soutenir et lui fournir les documents relatifs au programme.
- former LE CLIENT, le motiver afin qu'il soit capable de gérer et piloter seul ses finances personnelles...

En tant que mentor, le VENDEUR n'a qu'un rôle consultatif, il n'est pas là pour se substituer au CLIENT. L'accompagnement étant un processus de développement personnel qui s'inscrit dans le temps, le CLIENT porte la responsabilité des résultats obtenus durant la séance ou le programme. Le VENDEUR n'a donc qu'une obligation de moyens et non de résultats. Il s'astreint au secret professionnel et s'interdit d'exercer tout abus d'influence. En aucun cas, il ne s'agit de conseils en investissements financiers et/ou boursiers.

LE CLIENT s'engage à respecter les horaires des rendez-vous fixés avec LE VENDEUR, étant entendu que tout retard de plus de 15 minutes vaut annulation de la séance qui sera réputée définitivement perdue. Toute annulation ou reprogrammation de rendez-vous devra être signalée par LE CLIENT au VENDEUR au moins 48h à l'avance, sauf cas de force majeure. Le VENDEUR s'engage de son côté au même respect de cette règle.

En acceptant cet accord LE CLIENT renonce définitivement à toute possibilité de poursuite contre le VENDEUR, pour toute perte, coût ou dépenses relatifs aux activités mentionnées dans ce document.

Le VENDEUR a le droit de refuser un contrat d'accompagnement, de cesser un processus engagé pour des raisons personnelles et d'éthique, ou lorsque les questions abordées par le CLIENT sortent du champ d'intervention du VENDEUR.

ARTICLE 5 – CONFIDENTIALITE et PROPRIETE

L'ensemble des données mentionnées dans le présent contrat sont strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre exclusif de cet accompagnement. Elles ne seront à aucun moment et pour aucun motif, divulguées à des tiers. Tout élément d'information personnelle et ou professionnelle abordé pendant les séances par le CLIENT ne peuvent faire l'objet d'une quelconque transmission, sauf accord expresse, préalable et écrite des Parties.

Les documents, supports divers et supports de formation, du programme d'accompagnement que le CLIENT reçoit sont confidentiels, et ne peuvent être vendus, utilisés, copiés ou divulgués. Ces documents sont protégés par le code de la propriété intellectuelle et aucune copie, adaptation, distribution ou divulgation ne sont autorisés.

Les contenus présents sur le SITE sont susceptibles de modification sans aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite et ne peuvent donner lieu à aucun dédommagement. Les noms et logos sont la propriété exclusive du VENDEUR. Toute utilisation, reproduction partielle ou totale ou imitation sont interdites au sens des articles L.713-2 et suivants du code de propriété intellectuelle, sauf accord expresse, préalable et écrite du VENDEUR.

Article 6 : Les Tarifs

Les prix du ou des services sélectionnés par le CLIENT sont fermes et définitifs.

Les prix sont indiqués en euros (€) hors taxes auxquels s'ajouteront les taxes en vigueur, au moment de la commande, le cas échéant.

Article 7 : Conditions de règlement

La validation de la commande entraîne l'obligation de payer le prix indiqué. Le règlement est exigible immédiatement, en une ou plusieurs fois, si ce service est proposé au moment de la validation de la commande par le CLIENT, y compris pour les services en précommande.

Le règlement des achats s'effectue par virement PAYPAL, virement bancaire ou carte bancaire selon les choix proposés. Une fois le paiement lancé par le CLIENT, la transaction est immédiatement débitée après vérifications des informations.

Conformément à l'article L132-2 du code monétaire et financier, l'engagement de payer par virement PAYPAL, virement bancaire ou carte bancaire, est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le CLIENT autorise le VENDEUR à débiter son compte du montant relatif au tarif indiqué.

Le CLIENT confirme qu'il est bien le titulaire légal du compte bancaire à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter le compte, la vente sera immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Article 8 : Rétractation

Le CLIENT, personne physique, dispose du droit de se rétracter sans donner de motif pendant un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat, en application du code de la consommation (article L.221-18). Au-delà de 14 jours pour une personne physique, le VENDEUR garde l'acompte en cas d'annulation de commande.

Le droit de rétractation peut être exercé par envoi d'un mail à contact@escapeforhappiness.fr

En cas d'exercice du droit de rétractation, le VENDEUR procèdera au remboursement des sommes versées, dans un délai de 14 jours suivant la notification de la demande écrite par mail. Conformément aux dispositions légales, vous trouverez ci-après le formulaire-type de rétractation à nous adresser.

Cependant, selon l'article L 121 -21 -8 1° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de :

« Fournitures de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation »

Dès lors que LE CLIENT passera commande de services auquel il aura accès immédiatement après sa commande, il sera donc dans l'impossibilité d'exercer son droit de rétractation.

Article 9: Réclamations et médiation

Conformément aux dispositions des articles L.611-1 à L.616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service CLIENT du VENDEUR, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Article 10 : Archivage – Preuve

Le VENDEUR archivera les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés du VENDEUR seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Article 11 : Force Majeure

Le VENDEUR ne pourra être tenu pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégât des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers , ou autre circonstance ayant une cause externe, et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

Article 12 : Juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et des contrats signés entre le VENDEUR et Le CLIENT est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le Tribunal de Commerce (ou instance assimilée) de Versailles sera le seul compétent pour tout litige relatif à l'interprétation et l'exécution des présentes CGV, des contrats et de leurs suites, entre le VENDEUR et le CLIENT.



FORMULAIRE TYPE DE RETRACTATION

A l'attention du VENDEUR, contact@escapeforhappiness.fr

Je vous notifie par la présente ma volonté de rétractation du contrat portant sur la PRESTATION de service ci-dessous :

Commandé le :

Nom du CLIENT :

Adresse du CLIENT :

Adresse mail du CLIENT :

Signature du CLIENT :

Date :